

Décrets, arrêtés, circulaires

TEXTES GÉNÉRAUX

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE, DES TRANSPORTS ET DU LOGEMENT

Arrêté du 30 mars 2012 fixant au titre de l'année 2012 le nombre de places offertes aux concours sur épreuves et sur titres ouverts pour le recrutement d'administrateurs des affaires maritimes au grade d'administrateur principal

NOR : DEVK1209566A

Par arrêté du ministre de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement en date du 30 mars 2012, le nombre de places offertes aux concours sur épreuves et sur titres ouverts au titre de l'année 2012 pour le recrutement d'administrateurs des affaires maritimes au grade d'administrateur principal est fixé ainsi qu'il suit :

- pour le concours sur titres ouvert aux officiers de la marine marchande et aux officiers de la marine au grade de capitaine de corvette, qui réunissent les conditions exigées à l'article 6 du décret du 12 septembre 2008 : 2 ;
- pour le concours sur épreuves ouvert aux officiers principaux et officiers de 1^{re} classe du corps technique et administratif des affaires maritimes, aux inspecteurs principaux des affaires maritimes et aux professeurs techniques de l'enseignement maritime, qui réunissent les conditions exigées par l'article 7-I du décret du 12 septembre 2008 : 2.